



HAL
open science

LE CHÔMAGE, UNE EXCEPTION FRANÇAISE ?

Gérard-François Dumont, Jean Legrand

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Jean Legrand. LE CHÔMAGE, UNE EXCEPTION FRANÇAISE ?. Population et avenir, 2004, 669, pp.17-19. <halshs-01145706>

HAL Id: halshs-01145706

<https://shs.hal.science/halshs-01145706v1>

Submitted on 25 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Le chômage, une exception française ?

Le taux de chômage français demeure nettement supérieur à celui des autres pays développés. Il l'est par rapport à la moyenne de l'Union européenne des quinze d'avant le 1^{er} mai 2004 et plus encore à celle des pays de l'OCDE.

Le nombre élevé de demandeurs d'emploi se présente donc comme une exception française.

Comment expliquer une telle mauvaise santé du marché français du travail ?



Les données fournies par les organisations internationales comme l'OCDE permettent d'examiner les différences de l'emploi selon les pays.

Le faible taux d'emploi des actifs en France

Dans son dernier rapport 2004 sur les *Perspectives de l'emploi* au sein des pays de l'OCDE, cet organisme se félicite de la création d'un million et demi d'emplois en France au cours de cinq dernières années. Malgré cela, la France se trouve toujours nettement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE si l'on considère le « taux d'emploi de la population active ». En effet, en France, seulement 61,9 % des personnes âgées entre 15 et 64 ans occupent un emploi, alors que la moyenne de l'OCDE est de 65,0 %¹. Cette moyenne, nettement supérieure au niveau français, s'explique tout particulièrement par dix pays dont le taux d'emploi de la population active dépasse 70 %, comme le Danemark, la Suède, les États-Unis ou le Royaume-Uni.

Sans nier l'intérêt de cette approche, elle connaît des limites. En effet, la création de richesses permise par la population active au travail doit satisfaire les besoins de la totalité de la population. Il faut étudier un autre taux d'emploi, celui rapportant le nombre d'emplois à cette dernière, que nous appelons « taux d'emploi total ».

En effet, partant de ce qui paraît être le bon sens, les besoins à satisfaire d'une population sont proportionnels à cette population. L'effectif d'une population appelle par conséquent une certaine quantité de travail à fournir pour satisfaire ses besoins, et donc un certain nombre d'emplois. Car la satisfaction des besoins n'est possible que grâce à la création de richesses permise par les emplois.

Certes, cette satisfaction de besoins peut également s'effectuer par l'achat de produits et de services à l'étranger, ce qui n'est possible qu'à trois conditions : soit équilibrer ces achats ou importations par des exportations, ce qui suppose des emplois pour produire et commercialiser ce qui est exporté, soit disposer de rentes, par exemple en hydrocarbures, soit s'endetter vis-à-vis de l'étranger ou des générations futures. La France utilise diversement les trois solutions. Elle a largement recours à la première solution, les exportations, pour financer des importations indispensables, par exemple en énergie. Son économie profite de certaines rentes, comme son patrimoine exceptionnel permettant une balance touristique très favorable, mais nullement de rentes pétrolières, comme les pays du golfe, la Libye ou l'Algérie. Enfin, la France est effectivement endettée pour satisfaire les besoins de sa population.

Finalement, le rapport des emplois à la population totale est donc un paramètre essentiel en économie. Si l'on considère deux populations à composition par âge, à productivité, et à système économique équivalents, celle qui compte davantage d'emplois produit plus que l'autre et peut donc satisfaire davantage de besoins. Par exemple, la France produit plus que la Belgique pour deux raisons liées : d'une part, sa population est plus nombreuse et a donc davantage de besoins ; d'autre part, sa population active est plus nombreuse et, dans un contexte économique semblable à celui de la Belgique, elle dispose en conséquence de davantage d'emplois.

Dans une économie donnée, l'augmentation du rapport des emplois à la population totale permet, *ceteris paribus*, une meilleure santé économique.

Considérons des pays européens membres de l'OCDE pour comparer la santé économique de la France.

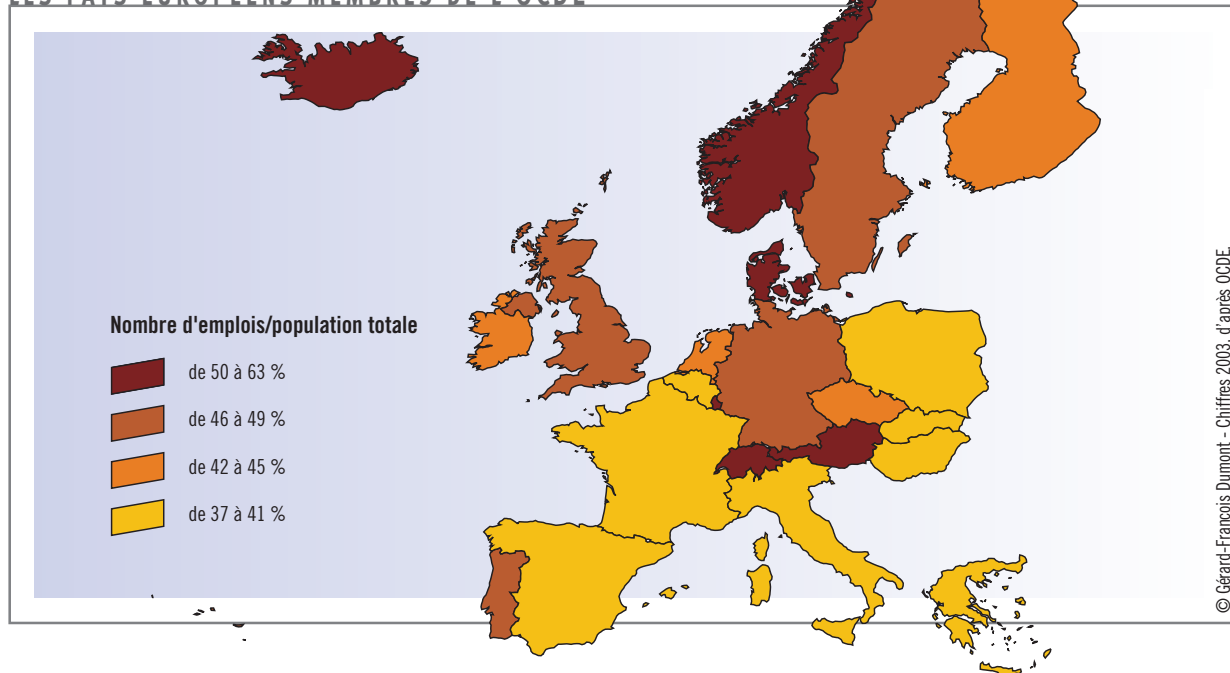
Un taux d'emploi total dans une fourchette basse

Dans ces pays, le taux d'emploi total varie considérablement, de 37 à 63 emplois pour 100 personnes de tous âges en 2002, les deux extrêmes étant la Pologne et le Luxembourg. Avec 41,6 %, La France se situe dans une première catégorie de pays à taux d'emploi total faible, inférieur à 42 %, avec, d'une part, trois pays issus du bloc soviétique, la Pologne, la Slovaquie et la Hongrie et, d'autre part, trois pays méditerranéens, l'Espagne, l'Italie et la Grèce, pays pour lesquelles certaines études soulignent l'importance du travail informel. Dans cette fourchette se situe également la

par
Gérard-François
DUMONT
et Jean
LEGRAND

1 Chiffres 2003, Cf. *Perspectives de l'emploi* 2004, Paris, OCDE, 2004.

LE TAUX D'EMPLOI TOTAL DANS LES PAYS EUROPÉENS MEMBRES DE L'OCDE



Belgique, dont la situation est très contrastée entre la Flandre et la Wallonie.

Entre 42 et 46 % se distinguent trois pays : un ancien du bloc soviétique, la République tchèque, qui a pu créer beaucoup d'emplois dans le tourisme, l'Irlande, dont le faible taux relatif peut s'expliquer par une pyramide des âges spécifique, avec la plus forte proportion des moins de vingt ans des pays considérés, et les Pays-Bas.

La position de la France dans une fourchette basse résulte bien évidemment d'une insuffisante création d'emploi débouchant sur une création de richesses également insuffisante. Mais cela ne signifie pas *a priori* un taux de chômage élevé. En effet, la France se caractérise par des méthodes qui ont écarté de nombreuses personnes des statistiques du chômage. Cela est notamment vrai avec le financement public des préretraites, allant jusqu'à aider la filiale française d'IBM à décider des préretraites à 53 ans. Ces préretraites n'étant pas traités statistiquement comme demandeurs d'emploi, le taux de chômage pourrait ainsi être minoré.

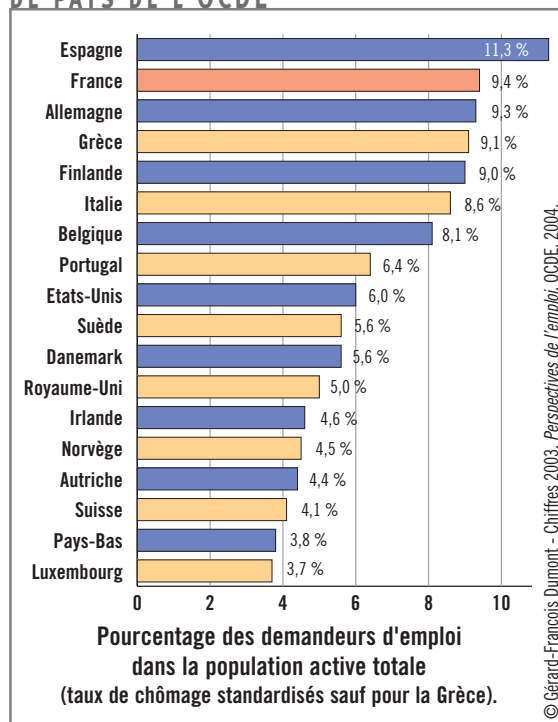
Un taux de chômage particulièrement élevé

Or, en dépit de cette pratique, le taux de chômage est en France parmi les plus élevés des pays considérés. Seule l'Espagne compte un taux de chômage supérieur à celui de la France, mais dans une dynamique totalement différente. En effet, alors que le taux de chômage français demeure élevé, celui de l'Espagne a enregistré une diminution de 43 % en dix ans.

La France se caractérise donc par deux éléments :

- Un taux d'emploi total relativement faible²,
- Un taux de chômage particulièrement élevé.

1. LE TAUX DE CHÔMAGE DE PAYS DE L'OCDE



Peut-on considérer que ces deux phénomènes sont liés ? Autrement dit, un faible nombre d'emplois engendrerait-il un taux de chômage élevé, compte tenu des logiques économiques ? En effet, tout emploi, donc tout revenu professionnel supplémentaire augmente les possibilités de consommation et donc suscite des emplois induits. Donc, plus le taux d'emploi total est élevé, plus le taux de chômage serait faible. Cela est bien connu dans la dynamique des territoires.

2. À noter que ce taux d'emploi total a stagné en France depuis plusieurs décennies, contrairement aux évolutions enregistrées dans certains pays.

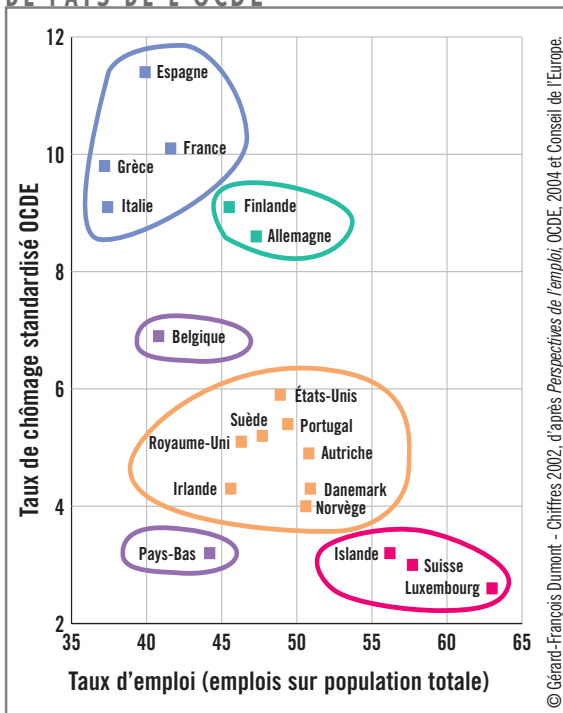
L'implantation dans une ville d'une entreprise créant un solde net de 50 emplois sur le territoire considéré entraîne la création d'emplois induits : ce peut être des emplois de sous-traitance, mais aussi tout emploi permettant de satisfaire les besoins des nouveaux travailleurs. *A contrario*, et nombre de bassins anciennement industriels l'ont subi, des pertes nettes d'emplois dus à des fermetures d'entreprises entraînent d'autres pertes d'emplois dans le bassin considéré. Le taux élevé de chômage en France s'expliquerait-il par la faiblesse du taux d'emploi ? Afin de répondre à cette question, établissons une comparaison.

Les taux de chômage inversement proportionnels aux taux d'emploi

Cette dernière donne une réponse positive à la question. En effet, les pays développés d'Europe s'ordonnent globalement selon cette logique qui permet de considérer quatre catégories avec deux pays légèrement atypiques.

Trois pays, l'Islande, la Suisse et le Luxembourg se classent dans une première catégorie avec les taux d'emploi totaux les plus élevés, supérieurs à 55 % et les taux de chômage les plus bas, inférieurs à 3,3 %. Si la France était dans cette catégorie, elle compterait plus de 1,6 million d'emplois en plus et donc autant de chômeurs en moins. À un niveau semblable, de quasi-absence de chômage, se trouvent les Pays-Bas, en dépit d'un taux d'emploi inférieur à 45 %, mais il faut considérer ce résultat comme atypique en raison de la façon dont s'analyse le travail féminin et le travail à temps partiel dans ce pays.

2. LES TAUX D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE DE PAYS DE L'OCDE



Dans une deuxième catégorie de pays, le chômage se situe entre 4 % et 6 %, soit environ la moitié du niveau français. Cette catégorie comprend la plupart des pays d'Europe septentrionale, la Norvège, la Suède, le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande. S'y ajoutent le Portugal et l'Autriche, et également les États-Unis, si l'on veut effectuer une comparaison outre-Atlantique. Ces pays comptent des taux d'emploi supérieur à 45 % de la population totale, le taux le plus faible étant logiquement en Irlande, pays comptant une proportion plus élevée de jeunes.

Toujours en considérant le taux de chômage de façon croissante, se situe ensuite la Belgique avec un taux d'emploi total assez faible et un taux de chômage moyen, légèrement inférieur à 7 %, donc une situation atypique. Mais ces chiffres belges expriment une moyenne entre des régions fort dissemblables et connaissant des structures économiques divergentes. La Finlande et l'Allemagne forment un quatrième niveau avec un taux d'emploi moyen, supérieur à 45 %, et un taux de chômage relativement élevé. En réalité, la question de l'Allemagne est complexe car les niveaux de chômage diffèrent entre les Länder de l'Ouest et de l'Est, ces derniers ayant un taux nettement plus élevé.

La spécificité de la France

Enfin, quatre pays comptent les taux d'emploi les plus faibles (hormis le cas spécifique de la Belgique précisé ci-dessus) et les taux de chômage les plus élevés ; il s'agit de l'Italie, de la Grèce, de la France et de l'Espagne, soit quatre pays méditerranéens de l'Union européenne. Comme le taux de chômage de l'Espagne a considérablement baissé, la situation la moins favorable est celle de la France qui doit être considérée comme la lanterne rouge des pays considérés.

Ces données mettent bien en évidence une exception française qui n'est pas un atout. Les politiques conduisant à privilégier le fait d'écarter des travailleurs de l'emploi plutôt que d'investir dans la formation permanente ont donc des effets négatifs. En effet, les marchés de l'emploi fonctionnent selon des logiques de complémentarité. La création d'emplois suscite des emplois d'accompagnement³ ; la destruction d'emplois provoque des effets négatifs sur les emplois d'accompagnement. En conséquence, abaisser les taux d'emploi, ce qui a été la politique malthusienne, au moins implicite en France, ces dernières décennies, conduit à la hausse du chômage. Ces résultats appellent un changement d'optique : puisque l'élévation du taux d'emploi est un facteur réducteur du chômage, c'est la politique inverse qui est souhaitable. ●

Lexique

Population active : population ayant un emploi ou à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : rapport du nombre des personnes ayant un emploi à la population active.

Taux d'emploi de la population active (ou des actifs) : rapport du nombre des emplois à la population âgée de 15 à 64 ans.

Taux d'emploi total : rapport du nombre des emplois à la population totale.

3. Vimont, Claude, « La baisse de la population active diminuera-t-elle le chômage ? », *Population & Avenir*, n° 663, mai-juin 2003.

A la page 19 du n° 668, il fallait bien entendu inverser dans le graphique deux des légendes les 75 ans ou plus et les 60 ans ou plus, évidemment plus nombreux.